

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE du 6 novembre 2018

Présents :

Les représentants de l'équipe enseignante :

Mesdames Boisyvon, Brossier, Davy, Désilles, Joubert, Laisné, Le Cocq, Lesage

Les représentants de la Mairie :

Mesdames Alleaume et Morel, Monsieur Salliot

Les représentants des parents d'élèves :

Mesdames Joannic et Ponge, Messieurs Launay, Le Gohébel et Ollitrault

Les représentants de l'APE

Madame Lozachmeur

Absents excusés :

Monsieur Barbier, Inspecteur de l'Education Nationale de la Circonscription de Liffré

Madame Ferchaud, professeur des écoles

Monsieur Gaudin, Maire

Monsieur Chevalier, DDEN

Rappel de la directrice :

La réunion du conseil d'école n'est pas le lieu pour évoquer les cas particuliers. Si des incidents sont à remonter, le faire en amont du conseil d'école pour que les différents partenaires puissent apporter une réponse adaptée.

1. APPROBATION DU PROCES VERBAL DU DERNIER CONSEIL D'ECOLE

Aucune remarque n'ayant été formulée, le procès verbal du dernier conseil d'école a été approuvé.

2. PROJET DE TRAVAUX POUR L'ECOLE

Monsieur Salliot présente les projets de travaux pour rénover l'école.

Il effectue un état des lieux des bâtiments existants.

L'école vieillit, il n'y a pas de cohérence dans les constructions (bâtiments récents, anciens, ...).

La cuisine n'est pas aux normes avec des problèmes de sectorisation, la salle de restauration est bruyante, il y a des problèmes de service. Le bilan énergétique de ce bâtiment est médiocre.

Du fait des escaliers, l'accès à la classe de CE1-CE2 est compliqué et peut être dangereux.

Les classes préfabriquées sont anciennes.

La maison du square devient difficile à entretenir.

La surveillance de la cour de l'école est compliquée.

Par ailleurs, la population de la commune devrait augmenter.

La mairie a donc décidé de réaliser des travaux de restructuration de l'école.

10 entreprises ou groupement d'entreprises sur 12 ont rendu réponse. 3 ont été retenus et ont passé un entretien avec la Mairie qui a décidé de travailler avec le cabinet Lefort-Quoniam.

La Mairie a fixé un budget de 900 000 euros (hors contrôles et honoraires).

14 mois de travaux sont prévus et ils pourraient commencer au cours du premier semestre de l'année 2019.

3 tranches de travaux ont été définies. Les 2 premières sont fermes, la 3^{ème} est conditionnelle.

- 1^{ère} tranche : construction d'une nouvelle cantine et d'une nouvelle cuisine, démolition de la maison du square.

- 2^e tranche : démolition des préfabriqués et construction de deux salles de classe
- 3^e tranche : construction de deux classes supplémentaires.

Des plans et esquisses ont été présentés.

Concernant la nouvelle salle de restauration, il est possible qu'un self soit mis en place pour les élèves à partir du ce1.

Un parent demande ce qu'il en est de la salle informatique : la mairie répond qu'elle pourrait être dans la petite cantine.

3. ELECTIONS DES DELEGUES DE PARENTS D'ELEVES

Liste des parents élus

Titulaires :

- LE GOHEBEL Sébastien
- PONGE Mélanie
- JOANNIC Valérie
- LAUNAY Olivier
- OLLITRAULT Sylvain

Nombre d'électeurs inscrits	224
Nombre de votants	103
Bulletins blancs et nuls	7
Taux de participation	45,98 %

Un siège n'a pas été pourvu.

4. ORGANISATION PEDAGOGIQUE

Répartition par classe :

PS-MS	MS-GS	CP	CE1	CE1-CE2	CM1-CM2
16+12	11 + 16	19	26	6+17	15+14
28	27	19	26	23	29
Mme DAVY	Mme BOISYVON	Mmes DESILLES et FERCHAUD	Mmes LAISNÉ et LESAGE	Mmes Le COCQ et FERCHAUD	Mme JOUBERT

152 élèves sont inscrits à l'école.

Il a été décidé de ne pas accueillir les enfants nés en 2016 afin de favoriser de plus petits effectifs dans les classes de cycle 2.

Le RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) peut intervenir à l'école. Cette année, il est composé de Mme ROBIN, la psychologue scolaire et de Mme Rozé, enseignante spécialisée à dominante pédagogique.

5. VOTE DU REGLEMENT INTERIEUR

Certaines parties du règlement intérieur sont modifiées.

Concernant les absences, il est précisé que « les parents doivent en informer l'enseignant le plus tôt possible **par téléphone.** »

Les horaires des récréations sont modifiés. Les récréations de l'après-midi sont supprimées.

- du CP au CM2 : 10h15 – **10h40**
- de la PS à la GS : 10h40 – **11h20.**

Dans la partie dispositions particulières sont ajoutées ou complétées les indications suivantes :

- **Téléphones** : Il est strictement interdit de venir à l'école avec un téléphone portable ou **tout objet connecté**.
- **Au cours des sorties scolaires, les accompagnateurs ne sont pas autorisés à prendre des photos avec leurs appareils personnels.**

Le nouveau règlement a été voté à l'unanimité par le Conseil.

6. BILAN FINANCIER DE LA COOPERATIVE SCOLAIRE

Mme Laisné présente le livre des comptes de la coopérative scolaire.

Le 6 novembre, le solde était de 3379.39 €.

La subvention de la mairie pour le séjour avec nuitées de l'année 2017-18 est arrivée après le financement du séjour, et n'a donc pas été utilisée. Cela explique le montant important présent sur le compte OCCE de l'école.

Mme Lozachmeur précise que l'APE apportera aussi une dotation.

7. PROJETS ET ACTIVITES

Le thème de l'année est « Tous en chœur pour la planète ».

Un projet musique a été réalisé sur ce thème et l'école bénéficie de l'intervention d'une musicienne de l'Ecole de musique de LIFFRE qui intervient déjà en TAP musique. Cela concerne les classes du CP au CM2. L'objectif est de présenter un spectacle lors de la fête de l'école.

Les classes maternelles ont effectué des demandes pour pouvoir aussi participer à ce projet.

Pour financer ces séances, il est possible de demander une subvention à la Mairie.

Activités en lien avec le projet d'école :

- Fréquentation de la bibliothèque de l'école et de la commune
- Défi lecture GS-CP-CE1
- Défis maths du cycle 1 au cycle 3
- Projet en musique
- Grande Lessive : 18 octobre 2018
- Fête du sport : du 21 au 23 septembre
- Permis vélo CM1-CM2 : décembre 2018
- Carnaval : 03 avril 2019 (à confirmer)
- Portes ouvertes : 27 avril 2019
- Mise en ligne d'articles sur le site de l'école

8. SECURITE

En septembre, les consignes de sécurité Vigipirate ont été réaffirmées :

- Eviter les attroupements devant les écoles
- Surveillance du portail renforcée
- Affichage des consignes de sécurité
- Sécuriser les activités périscolaires
- Exercice PPMS attentat, intrusion à effectuer.

L'exercice PPMS attentat, intrusion a été effectué le 12/10/18. Selon le scénario, une personne fictive mal intentionnée s'introduisait par le portail d'entrée de l'école. La chaîne d'alerte a été déclenchée par l'enseignante de MS-GS. Les classes ont alors évacué ou sont restées confinées, dans le silence.

Un exercice incendie s'est déroulé dans de bonnes conditions le 18/09/18.

9. TEMPS PERISCOLAIRES

- **Audit**
L'audit est toujours en cours. Des groupes de travail ont eu lieu pendant les vacances. Les conclusions seront données en fin d'année 2018.
- **Aide aux devoirs**
Elle est organisée le mercredi après-midi avec des bénévoles. La mairie étudie la possibilité d'en rajouter le jeudi soir. Elle serait encadrée par du personnel communal.
- **Projet de centre de loisirs**
Le PEDT de 4.5 jours en place permettrait de prétendre au label « plan mercredi ». La Mairie a eu rendez-vous avec les services de la CAF.
D'autre part, concernant les horaires de classe 2019/2020, une réflexion va être engagée pour répondre à l'Inspection Académique sur la modification ou non des horaires de la prochaine rentrée scolaire.
Avec les travaux de restructuration de l'école, la Mairie envisage de mettre en place un centre de loisirs dans les années à venir.

10. NUMERIQUE

Un appel à projets « Ecoles numériques innovantes et ruralité » a eu lieu. Il permettrait d'obtenir une subvention de l'Etat de 50 % de la dépense engagée pour équiper les écoles en numérique. Cette subvention est plafonnée à 7 000 € et la dépense minimum doit être de 4 000 € (bénéficiant ainsi d'une subvention de l'Etat de 2 000 €).

L'équipe enseignante souhaiterait équiper chaque classe de vidéoprojecteurs interactifs.

La Mairie a accepté une dotation exceptionnelle d'investissement de 7000 € (subvention comprise).

L'équipe enseignante déplore que la mairie n'investisse pas le budget maximum car ce type de plan ne se présente pas tous les ans.

L'école est sous-équipée par rapport à des communes alentours et les enseignantes sont en demande de pouvoir utiliser le numérique dans leurs pratiques pédagogiques. La Mairie accepte de revoir le montant alloué pour ces équipements.

Après avoir pu observer l'équipement des classes avec Monsieur Michot, un parent relève que le matériel informatique présent dans l'école est obsolète.

Il indique aussi qu'il est nécessaire de mettre à jour les ordinateurs.

La connexion Internet dans les classes de CP et CE1 est toujours inopérante.

La Mairie informe que tout problème lié à l'informatique de l'école doit être transmis à la commission informatique par mail à l'adresse communiquée.

11. APE

L'APE a affiché une banderole pour le tri des papiers et soulève la question du déplacement de la benne.

Les prochains conseils d'école auront lieu les : 28/02/2019 et 11/06/2019 à 18h30.

Les secrétaires de séance
Mme LE COCQ et Mme ALLEAUME

La directrice de l'école
Mme LAISNÉ